

## Corsier

Commune du canton de Genève

31 mars 2012

Visite guidée des **fouilles archéologiques** dans et autour de l'église paroissiale.



Une foule se presse devant l'église. La visite sera menée par le responsable du **Service cantonal d'archéologie** qui évoquera l'histoire de cette église.

<http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/>



A Corsier on a trouvé un mégalithe sous une chapelle au sud de la nef. Il a vraiment la forme des menhirs d'Obélix, avec une pointe ! Il a été noyé volontairement dans le sol. Pourquoi ? Quelle était sa fonction ? Que symbolisait-il ?



A Saint-Gervais (Genève) sous l'église on a également trouvé deux mégalithes couchés, suivis d'un temple allobroge auquel succèdent trois temples romains avec leurs autels. Au Ve s., un mausolée chrétien puis une église y seront édifiés.

[http://www.ge.ch/dcti/presse/2009-04-27\\_conf.pdf](http://www.ge.ch/dcti/presse/2009-04-27_conf.pdf)

<http://www.geneve.ch/fao/2009/doc/20090508.pdf>

<http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Saint-Gervais.pdf>

A Meinier (canton de Genève), on a mis à jour le fragment d'un autel romain sous une église du VIe siècle. Sous ce site romain on a trouvé des blocs erratiques et des céramiques gauloises.

Il y a une continuité dans la géographie religieuse locale.

Au XIXe siècle on découvrit à Corsier les thermes d'une villa romaine avec des hypocaustes, des céramiques, des mosaïques et des peintures murales. Ce genre de grands domaines fonciers abondait sur la route Genève-Thonon-Martigny-Italie. Il s'agissait de propriétés gigantesques. A tel point que le terme « villa » est trompeur. Il faudrait plutôt parler de *palais*.

[http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Corsier\\_2009\\_2010.pdf](http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/pub/Corsier_2009_2010.pdf)

A Corsier les fouilles récentes ont révélé un mur d'une vingtaine de mètres, datant des Ier et IIe siècles. Il devait fermer les jardins ou la partie agricole de la villa. Il y a également un canal d'évacuation d'eau.

L'occupation du site de la villa perdure au-delà de la période romaine car on a trouvé des vestiges de constructions postérieures en bois et en pierres.

A partir du IVe s. la région se convertit peu à peu au christianisme. Vers 312 l'empereur Constantin autorise et favorise la religion chrétienne. Vers 380, un autre empereur, Théodose, la rend obligatoire et interdit donc le paganisme. Au IVe s., un évêque s'installe à Genève. On y construit plusieurs cathédrales et un baptistère. Parmi les églises rurales du canton, plusieurs existent dès les IVe-Ve siècles.

Les fouilles de l'église ont mis à jour la base d'un mur construit en galets et divers matériaux recyclés comme des tuiles. C'est le vestige d'un bâtiment d'environ cinq mètres de côté.



Il contenait une sépulture avec un fond circulaire et des traces de bois. Il s'agissait d'un sarcophage creusé dans un tronc de bois, avec son couvercle. Plus tard on déposa le corps d'un enfant sur ce sarcophage. Ce bâtiment était donc un mausolée, peut-être familial.

Il se trouvait contre le mur de la villa.

On ignore pour l'instant le sexe et l'âge de la personne enterrée. Le sarcophage en bois qui s'y trouve est à l'origine de tout ce qui a suivi ici.



Comparons.

A Vandoeuvres, sous l'église, où on a remonté jusqu'à l'an 400 environ, la première église était construite avec la même technique : des boulets liés avec de la terre. Dessus il y avait du colombage, comme en Alsace. On y a aussi trouvé une tombe creusée dans un tronc d'arbre évidé. Il s'agissait donc d'une pratique répandue. Les vivants enterraient leurs morts dans un endroit sacré et leur demandaient de prier pour eux.

A partir du VIe-VIIe s, d'autres sépultures s'ajoutent sur le site de Corsier.

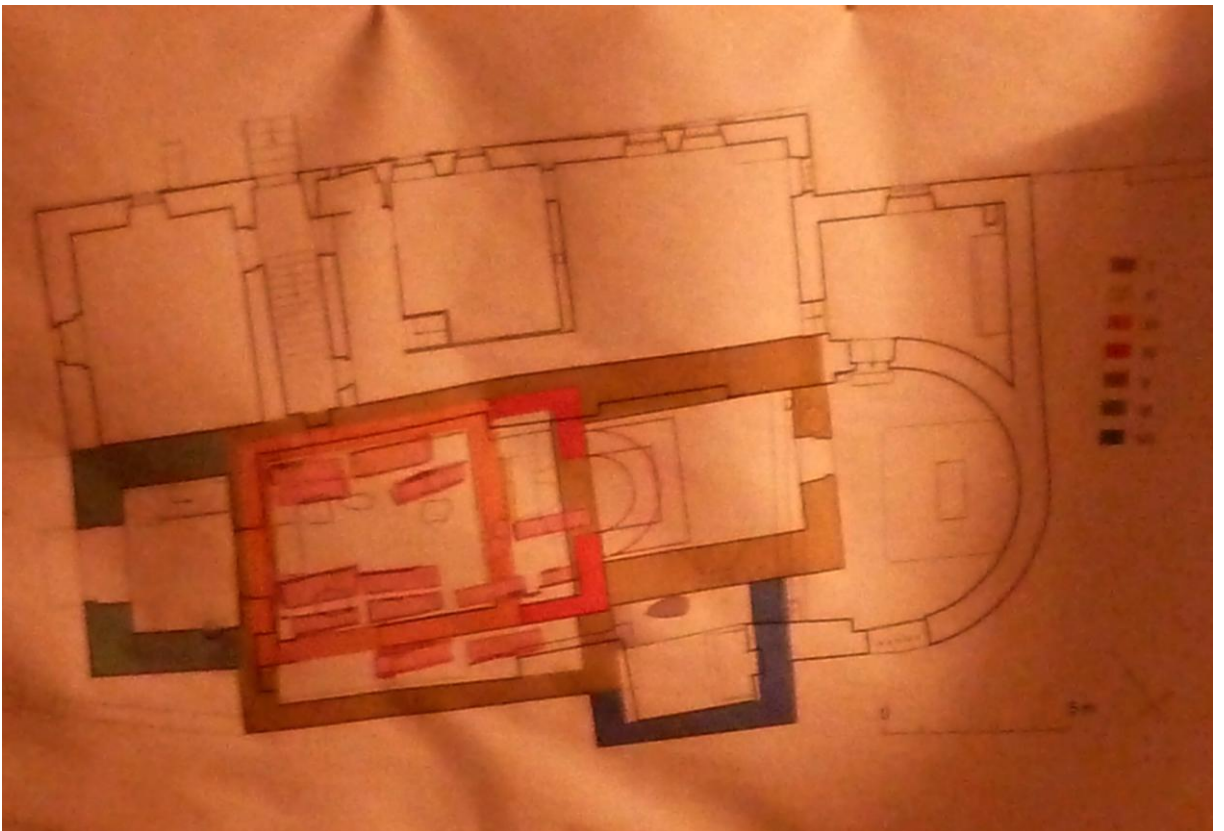


Des tombes en coffre de dalles sont mises dans un nouveau bâtiment qui se substitue au premier.





Légèrement plus grand, ce deuxième bâtiment utilise du mortier et de la chaux. C'est une technique romaine alors que politiquement on était alors sous domination franque.



Ces personnes enterrées ici étaient considérées comme ayant eu une vie exemplaire. Les évêques étaient opposés à ces inhumations à l'intérieur des églises. Mais ces gens ou leurs familles payaient des taxes qui complétaient les finances paroissiales. Il s'agissait de tombes familiales, de caveaux. On poussait les ossements pour faire de la place. Les anciens os étaient mis dans un coin de la tombe, seul le crâne restait en place.



Elles se trouvaient immédiatement sous le plancher, on marchait sur leur couvercle. Au point de vue hygiène ce n'était pas l'idéal et cela dégageait, surtout en été, des odeurs pestilentielles. Les interdictions prononcées par les évêques furent respectées à partir le Charlemagne, avec le renforcement de l'Etat. Puis au Moyen Age, avec la disparition de l'empire carolingien on recommença à inhumer dans les églises.

Dans les tombes de Corsier, le mobilier funéraire retrouvé est rare, en particulier parce que la population n'était pas fortunée et qu'on ne voulait pas gaspiller le peu de biens que l'on possédait. Il y a quelques dizaines de fines épingles en bronze à tête sphérique servant à fermer le vêtement ou le linceul. On a trouvé aussi un ferret d'aiguillette de la fin du Moyen Age. Il servait à faciliter le passage d'un lacet, peut-être d'un pourpoint ( ?), vêtement peu pratique mais pourtant en usage dans le milieu rural aussi. Dans une tombe se trouvait un fragment de boucle de ceinture en bronze.

A Corsier, l'église connut de nouvelles transformations. Elle fut agrandie, on y ajouta un chœur et une abside. Sous le chœur du XIIIe s., on a trouvé une cave dont les poutres datent de 1240. Le chœur actuel date du XIXe siècle.

Ces fouilles nous donnent une bonne vision des débuts du christianisme. C'est un phénomène unique en Europe. L'étroitesse du canton de Genève favorise une densification des fouilles archéologiques.

A lire, la bibliographie des travaux de l'archéologue cantonal **Jean Terrier** :  
<http://www.geneve.ch/patrimoine/sca/docs/qui-terrier.pdf>